



innocence en danger

66, avenue des Champs-Élysées

75008 Paris

contact@innocenceendanger.org

www.innocenceendanger.org

Tribunal de Grande Instance de PARIS

Monsieur Rémy HEITZ

Procureur de la République de PARIS

Parvis du Tribunal de Paris

75859 PARIS CEDEX 17

Paris, le 12 août 2019

Par courriel : sec.pr.tgi-paris@justice.fr

Par recommandé avec AR

Monsieur le Procureur de la République de Paris,

L'association Innocence en Danger vous a adressé un signalement par voie de courrier en date du 23 juillet 2019, dans lequel vous étaiement détaillées les informations dont l'association avait été destinataire par ses collègues américains enquêtant avec les autorités américaines sur le dossier J. Epstein. Malheureusement, nous constatons votre silence face au signalement effectué.

Un silence auquel semble vouloir nous contraindre également M. Epstein à travers sa mort.

Vous avez dû, comme tout citoyen concerné, apprendre la mort brutale de J. Epstein dans une prison de New-York. Cette mort provoque une vive émotion, tant aux USA qu'en France et ailleurs dans le monde.

Est-ce un suicide ? Il appartiendra aux autorités américaines de faire la lumière sur cette mort qui est, dans tous les cas, très opportune à un moment où M. Epstein s'était engagé, selon son avocat, à livrer des noms.

Quelles que soient les responsabilités et les circonstances de cette mort, il demeure que le dossier dit « Epstein » a une dimension internationale.

La France est concernée par ce dossier puisque les investigations menées par le FBI font apparaître plusieurs personnes de nationalité française.

De source fiable, Innocence en Danger, a eu confirmation récemment que plusieurs victimes du réseau prostitutionnel, créé par Jeffrey Epstein et ses complices, sont également de nationalité française.

Il vous appartient, Monsieur le Procureur de la République de Paris, d'ouvrir une enquête préliminaire aux fins de mener toutes investigations utiles à la manifestation de la vérité, et participer de la sorte à la reconnaissance de faits dont la gravité interdit toute cécité et surdité au sein de notre institution judiciaire française.

Il relève de vos fonctions et de votre pouvoir de prendre enfin la parole, à la hauteur de celle de l'avocat général William Barr, pour inviter et aider tous potentiels témoins et victimes à sortir de l'ombre et à se rapprocher de vos services d'enquête.

C'est bien cette coopération judiciaire et policière internationale que les États Unis appellent de leurs vœux au travers des dernières prises de parole de l'avocat général.

L'ONG Innocence en Danger relaie en France et ailleurs l'appel des enquêteurs américains et invite toutes éventuelles victimes et/ou tous éventuels témoins à se connecter au site du collectif inter-associatif de lutte contre la pédocriminalité pouvant recueillir tout témoignage en toute sécurité à l'adresse suivante :

<http://www.ledenicasuffit.com/>

Il est bien regrettable que la manifestation de la vérité soit l'œuvre et la responsabilité des associations, alors même que vous disposez, Monsieur le Procureur, de moyens et de techniques appropriés pour des faits relevant de l'exploitation sexuelle de mineurs.

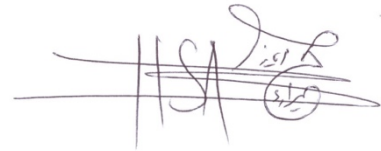
Votre silence, s'il devait perdurer, constituerait une atteinte grave aux victimes avec des conséquences indéniables dans notre société, qui attend de ses représentants judiciaires protection, réaction, détermination, et ce, sans considération pour des intérêts politiques, financiers, et de petites personnes.

L'ONG Innocence en Danger croit en la capacité du système judiciaire français à montrer l'exemple et à répondre par des investigations à la hauteur de cette affaire.

Dans l'attente des suites que vous donnerez aux termes de la présente,

Je vous prie de croire, Monsieur le Procureur de la République, en l'expression de ma respectueuse considération.

Homayra SELLIER

A handwritten signature in purple ink, appearing to read 'HSA' followed by a stylized flourish and a circled mark.